

**Amicale des Anciens Combattants
Victimes de Guerre
(de tous les conflits)
LE LAVANDOU - BORMES
Union Fédérale**

**UNIR, SERVIR,
SANS SE SERVIR, NI S'ASSERVIR**

**Maison des associations patriotiques
Quai Gabriel Péri
83980 LE LAVANDOU**

www.anciens-combattants-lavandou-bormes.org/



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 14 JANVIER 2 012.**

L'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Le LAVANDOU -BORMES compte à ce jour 193 membres actifs et 33 sympathisants, soit 226 membres.

Nous sommes ici aujourd'hui, 14 janvier 2 012, 93 présents ou représentés.

Le quorum (1/3 des membres actifs – art. 34 des statuts) étant atteint, je déclare ouverte l'assemblée générale statutaire 2 011.

Si vous le voulez bien, nous allons tout d'abord nous lever pour accueillir nos drapeaux et honorer nos camarades qui nous ont quittés cette année.

**Garde à vous
(Entrée des 2 drapeaux)**

Nous ont quittés en 2 011:

Membres actifs:

André VOITURIER
Roger TOSELLO
Marian JOPECK
Robert MORIAZ
Alain BAYON
Georges BONNET
Roger BORTOLOTTI
Emile CIPRIANO
Henri JACQUEMAI
Georges BONACORSI

Membres sympathisants:

Jérôme CHENUS.

Nous y associons nos camarades militaires "Morts pour la France" en Afghanistan:

08 janvier 2011 - **sergent Hervé GUINAUD** – RICM.
19 février 2011 - **caporal-chef Clément CHAMARIER** – 7^{ème} BCA.
24 février 2011 - **adjudant-chef Bruno FAUQUEMBERGUE** – CFT.
20 avril 2011 - **caporal-chef Alexandre RIVIERE** – 2^{ème} RIMa.
10 mai 2011 - **caporal Loïc ROPERH** – 13^{ème} RG.
18 mai 2011 - **1ère classe Cyril LOUAISIL** – 2^{ème} RIMa.
1er juin 2011 - **sergent Guillaume NUNES-PATEGO** – 17^{ème} RGP.
10 juin 2011 - **caporal-chef Lionel CHEVALIER** – 35^{ème} RI.
10 juin 2011 - **lieutenant Matthieu GAUDIN** – 3^{ème} RHC.
18 juin 2011 - **caporal Florian MORILLON** – 1^{er} RCP.
25 juin 2011 - **caporal-chef Cyrille HUGODOT** – 1^{er} RCP.

11 juillet 2011 - **brigadier-chef Clément KOVAC** – 1^{er} RCh.
13 juillet 2011 - **capitaine Thomas GAUVIN**- 1^{er} RCP.
13 juillet 2011 - **adjudant-chef Laurent MARSOL**- 1^{er} RCP.
13 juillet 2011 - **adjudant-chef Emmanuel TECHER** -17^{ème} RGP.
13 juillet 2011 - **adjudant-chef Jean-Marc GUENIAT** – 17^{ème} RGP
13 juillet 2011 - **sergent Sébastien VERMEILLE** - SIRPA Terre de Lyon.
14 juillet 2011 - **maître Benjamin BOURDET** - commando Jaubert.
7 août 2011 - **caporal-chef Kisan Bahadur THAPA** – 2^{ème} REP.
7 août 2011 - **caporal Gerardus JANSEN** – 2^{ème} REP.
11 août 2011 - **sergent Facrou HOUSSEINI ALI** – 19^{ème} RG.
14 août 2011 - **capitaine Camille LEVREL** – 152^{ème} RI.
7 septembre 2011 - **capitaine Valéry THOLY** – 17^{ème} RGP.
14 novembre 2011 – 1^{ère} classe **Goran FRANJKOVIC** – 2^{ème} REG.
29 décembre 2011 - **adjudant-chef Mohammed EL GHARRAFI** – 2^{ème} REG.
29 décembre 2011 - **sergent Damien ZINGARELLI** – 2^{ème} REG.

**Observons une minute de silence à leur mémoire.....
Je vous remercie.**

Monsieur l'adjoint au Maire représentant M. le maire du LAVANDOU (*M. Claude MAUPEU*),
Monsieur Albert VATINET maire de BORMES, vice-président du conseil général.
(Arrivé un peu plus tard, il avait signalé le fait par téléphone)
Mon lieutenant (*Lieutenant BERTRAND commandant la brigade de gendarmerie de BORMES*)
Monsieur le président départemental de la France Mutualiste (*M. Hervé Leroy*),
Messieurs les présidents ou représentants des associations patriotiques
Mesdames et messieurs les membres de l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG)

Le LAVANDOU–BORMES

Mesdames Messieurs

Sont excusés:

Madame Anne-Marie COUMARIANOS maire du Rayol-Canadel
M. le Capitaine de Vaisseau Frédéric BABIN Commandant d'Armes
Mme Brigitte PREAU Directrice de l'ONAC du VAR
M. Christian BARBIER Président du Souvenir Français

Tout d'abord, et comme c'est la tradition, je vous adresse en mon nom, et en celui des membres du Conseil d'administration, nos souhaits de bonne et heureuse année 2 012.

Nous venons de rendre hommage à nos camarades disparus, membres de l'Amicale ou tombés au champ d'honneur.

N'oublions pas également les blessés: ils souffrent dans leur chair, et pour certains d'entre eux, ils ne récupéreront jamais l'intégrité de leurs conditions physiques.

Notre amicale cette année passée a eu la douleur de perdre encore 10 de ses membres parmi lesquels deux «figures», anciens Commandos d'Afrique: Georges Bonnet et Emile Cipriano ayons une pensée toute particulière à leur égard.

Avant de vous donner le déroulement de cette Assemblée Générale, je vais vous demander d'approuver le procès-verbal de notre assemblée générale 2 011, que vous avez tous reçu.

Il n'y a pas de remarque, il est adopté à l'unanimité.

Voici donc le déroulement de cette Assemblée Générale:

Rapport moral par moi-même.

Rapport d'activités par notre secrétaire Jean-Claude LEGRAND.

Bilan financier par notre trésorier Daniel LECLERCQ.

Rapport des vérificateurs aux comptes: Robert CHIAZZO et Claude GEHIN.

Prendront ensuite la parole:

Monsieur LE ROY, président départemental de notre mutuelle, et membre de notre amicale.

Les représentants des autorités civiles et militaires que nous avons l'honneur d'accueillir.

Passons au rapport moral:

Ce rapport doit être le reflet de ce que pensent la majorité d'entre vous.

Pour l'exprimer le plus objectivement possible, je ne peux que me référer aux opinions exprimées lors des occasions que nous avons de nous rencontrer: cérémonies patriotiques, permanences au local.

Je passerai rapidement sur la petite revalorisation de la retraite du combattant que nos instances nationales vous ont déjà signalé, pour me féliciter de l'attribution de la Médaille militaire à notre ami Michel BAUDON.

Espérons que les autres demandes en instance sortiront rapidement.

2 012 sera une année importante en raison des élections nationales qui nous attendent, dans le contexte de marasme économique que nous connaissons.

En majorité, nous sommes ici des anciens combattants d'Afrique du Nord, car même nos valeureux anciens qui se sont engagés pour nous libérer de l'occupant nazi de 1942 à 1945, ont dû reprendre les armes pour défendre leur terre natale quelques années après.

Je voudrais attirer votre attention sur un problème qui va nous concerner: le cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie qui arrivera cette année.

Des contacts sont déjà pris pour une célébration commune.

Si c'est dans un but d'apaisement et de réconciliation, sans esprit polémique, on ne peut que s'en louer, prenant comme référence le parcours qui a été celui fait avec nos amis Allemands.

Mais comme vous allez le voir dans la suite de mon propos, il est fort à craindre qu'il n'en soit pas ainsi en raison de la haine farouche de nos anciens adversaires et de leurs complices, ne serait-ce que dans le choix de la date de cette commémoration.

Un bref rappel des faits n'est pas inutile:

De 1952 à 1962, notre gouvernement démocratiquement élu, ce n'est pas inutile de le préciser, nous a ordonné de porter les armes pour contrecarrer en Afrique du Nord, alors territoire Français, une insurrection armée, manifestement fomentée par des puissances étrangères avides d'exercer à notre place une influence sur ses populations.

Malgré le soutien actif d'organisations politiques et syndicales pourtant françaises, **qui**, en infiltrant leurs militants dans les unités opérationnelles pour recueillir des renseignements transmis aussitôt au FLN, ou dans les arsenaux pour saboter armes et munitions, **ou qui encore** collectaient des fonds pour financer cette insurrection et les convoiaient clandestinement, malgré toutes ces trahisons, qualifiées en leur temps de simple "complicité", malgré tout cela **oui**, notre Armée, a vaincu militairement l'ennemi qui lui avait été désigné.

Hélas, pour des raisons politiques, ce territoire national a pourtant été livré à l'ennemi avec toutes les conséquences désastreuses qui s'en sont suivies: massacres, disparitions, exodes, de centaines de milliers de personnes...

Cette année passée, deux grandes figures de cet épisode dramatique de notre histoire ont fait la une de l'actualité:

- le Général Marcel Bigeard qui nous a quitté le 18 Juin,

- et le Commandant Hélie Denoix de St Marc, qui a été élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

L'un comme l'autre sont de grands soldats, résistants, combattants 39-45, puis d'Indochine et d'Algérie.

Marcel Bigeard, grand meneur d'hommes et brillant tacticien de terrain, avait su briser avec d'autres tout aussi efficaces mais moins médiatisés que lui, la vague d'attentats aveugles et meurtriers qui ensanglantaient ALGER, et participer grandement à l'anéantissement des unités de l'ALN formées en Tunisie et au Maroc qui avaient réussi à s'introduire en Algérie.

Il avait depuis longtemps exprimé le vœu qu'à son décès, ses cendres soient dispersées à Dien Bien Phu, pour y rejoindre ses anciens compagnons d'armes.

Mais, paraît-il, les autorités Vietnamiennes, toujours communistes faut-il le rappeler, y ont mis leur veto.

Alors, notre Ministre de la Défense a décidé de transférer les cendres du Général Bigeard aux Invalides.

Cette sage mesure, même si elle n'est pas l'exécution formelle des dernières volontés du défunt, aurait dû, compte tenu des mérites incontestables de celui qui aimait se faire appeler «Bruno» (son indicatif radio en opération), recueillir le consensus de l'ensemble de la Nation.

Mais c'était sans compter, sur les anciens complices de notre ennemi d'alors, lesquels devraient pourtant s'estimer heureux d'échapper, grâce à la promulgation d'opportunes lois d'amnistie, au juste châtement qu'ils méritent pour leur haute trahison (en effet ce qui était qualifié d' "*opérations de maintien de l'ordre*" à l'époque est reconnu maintenant comme "*Guerre*"), et qui ont l'outrecuidance de s'insurger contre cette décision.

Ils ont lancé une pétition qui a recueilli à ce jour: 9 229 signatures.

En réponse à cette ignominie, des Généraux (*en retraite: devoir de réserve oblige pour ceux qui sont encore en activité*), des parlementaires et nombre d'autres personnalités ont lancé de leur côté une pétition de soutien à la décision prise par notre Ministre.

J'y ai adhéré personnellement et vous y ai engagé au titre de l'amicale, mais ceci ne représente qu'une seule voix, alors que nous sommes 226.

Je vous demande donc de le faire individuellement, car à ce jour nous n'avons que:

11 183 signatures de soutien.

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, demandez à un ami de vous inscrire, car on ne peut voter qu'une fois par adresse «mail»

Marche à suivre: en vous connectant sur le site de notre amicale dont l'adresse figure sur tous les documents que nous vous adressons, vous aurez un lien qui vous mettra en relation avec le site de la pétition

Je vous résume ce à quoi vous vous engagez:

Nous soutenons la décision du Ministre de la Défense de transférer aux Invalides, Panthéon de nos plus grands chefs de guerre, les cendres du Général Bigeard.

Dernier de nos grands centurions qui déploya, selon le Président Giscard d'Estaing, son courage pendant vingt-trois années continues sur les terrains de combats de France, d'Asie et d'Afrique, le Général Bigeard incarne les plus hautes valeurs de l'armée française.

Appelé au service militaire, comme tout citoyen, mobilisé en 1939, engagé dans les Corps Francs, démobilisé à l'armistice, il rejoint la résistance.

Parachutiste de la France Libre, il libère l'Ariège en Août 1944.

Engagé en Indochine, il devient en quelques années un officier légendaire qui partagera, avec ses compagnons d'armes de Dien Bien Phu, la captivité sans jamais s'être soumis ni à l'ennemi, ni aux «collaborateurs» français du Vietminh.

A la tête du 3^{ème} régiment de Parachutistes Coloniaux en Algérie, il communique à ses hommes «*force et courage*», et vit avec eux l'héroïsme des troupes d'élite. Sous l'Empire, il eût été maréchal. Il combat durement l'insurrection, mais dans le respect des combattants adverses.

Mais il ne pardonnera jamais au Vietminh d'avoir laissé mourir de faim et d'épuisement des milliers de prisonniers français, qu'il ne pardonnera aux terroristes algériens d'avoir torturé et assassiné des civils.

Bigéard, simple soldat devenu Général de corps d'armée, était un vrai républicain.

Judicieusement éloigné par le pouvoir politique du théâtre d'opération algérien afin qu'il ne soit pas tenté de rejoindre beaucoup de ses camarades de combat qui se sont eux insurgés contre la politique d'abandon ? il ne partagera pas leur engagement séditionnel.

Au gouvernement, comme à l'Assemblée Nationale, son engagement restera celui d'un patriote enthousiaste, respectueux de notre héritage démocratique.

Près de cinquante ans après la fin de la guerre d'Algérie, l'hommage que la France rendra au Général Bigéard ne peut, certes, être compris de ceux qui furent, en ces temps-là, non des combattants, mais des collaborateurs zélés des terroristes.

Cet hommage sera celui d'une France, fière de son Histoire de Nation libre qui, dans la guerre comme dans la paix, ne se rend pas.

Le général Bigéard était l'homme d'une passion: la France. Demain, elle lui offrira son plus beau titre de gloire: la reconnaissance éternelle.

A vos ordinateurs

Un sujet de satisfaction maintenant:

Hélie Denoix de St Marc, aussi brillant combattant, s'était opposé lui au déshonneur, et s'était insurgé, à la tête du prestigieux régiment dont il assurait le commandement par intérim, contre la politique d'abandon d'une partie de notre territoire national et de ses populations.

Pour justifier cette courageuse attitude qui lui a coûté sa carrière et l'a conduit plusieurs années en prison avant d'être amnistié, le mieux est de se référer à la déclaration qu'il a faite le 5 juin 1961 au tribunal devant lequel il a eu à répondre de ses actes.

Je vous la lis:

«Ce que j'ai à dire sera simple et sera court. Depuis mon âge d'homme, Monsieur le président, j'ai vécu pas mal d'épreuves: la Résistance, la Gestapo, Buchenwald, trois séjours en Indochine, la guerre d'Algérie, Suez, et puis encore la guerre d'Algérie...

En Algérie, après bien des équivoques, après bien des tâtonnements, nous avons reçu une mission claire: vaincre l'adversaire, maintenir l'intégrité du patrimoine national, y promouvoir la justice raciale, l'égalité politique.

On nous a fait faire tous les métiers, oui, tous les métiers, parce que personne ne pouvait ou ne voulait les faire. Nous avons mis dans l'accomplissement de notre mission, souvent ingrate, parfois amère, toute notre foi, toute notre jeunesse, tout notre enthousiasme. Nous y avons laissé le meilleur de nous-mêmes. Nous y avons gagné l'indifférence, l'incompréhension de beaucoup, les injures de certains. Des milliers de nos camarades sont morts en accomplissant cette mission. Des dizaines de milliers de musulmans se sont joints à nous comme camarades de combat, partageant nos peines, nos souffrances, nos espoirs, nos craintes. Nombreux sont ceux qui sont tombés à nos côtés. Le lien sacré du sang versé nous lie à eux pour toujours.

Et puis un jour, on nous a expliqué que cette mission était changée. Je ne parlerai pas de cette évolution incompréhensible pour nous. Tout le monde la connaît. Et un soir, pas tellement lointain, on nous a dit qu'il fallait apprendre à envisager l'abandon possible de l'Algérie, de cette terre si passionnément aimée, et cela d'un cœur léger. Alors nous avons pleuré. L'angoisse a fait place en nos cœurs au désespoir.

Nous nous souvenions de quinze années de sacrifices inutiles, de quinze années d'abus de confiance et de reniement. Nous nous souvenions de l'évacuation de la Haute-Région, des villageois accrochés à nos camions, qui, à bout de forces, tombaient en pleurant dans la poussière de la route. Nous nous souvenions de Diên Biên Phû, de l'entrée du Vietminh à Hanoï. Nous nous souvenions de la stupeur et du mépris de nos camarades de combat vietnamiens en apprenant notre départ du Tonkin. Nous nous souvenions des villages abandonnés par nous et dont les habitants avaient été massacrés. Nous nous souvenions des milliers de Tonkinois se jetant à la mer pour rejoindre les bateaux français.

Nous pensions à toutes ces promesses solennelles faites sur cette terre d'Afrique. Nous pensions à tous ces hommes, à toutes ces femmes, à tous ces jeunes qui avaient choisi la France à cause de nous et qui, à cause de nous, risquaient chaque jour, à chaque instant, une mort affreuse. Nous pensions à ces inscriptions qui recouvrent les murs de tous ces villages et mechtas d'Algérie:

“L'Armée nous protégera, l'armée restera“.

Nous pensions à notre honneur perdu.

Alors le général Challe est arrivé, ce grand chef que nous aimions et que nous admirions et qui, comme le maréchal de Lattre en Indochine, avait su nous donner l'espoir et la victoire.

Le général Challe m'a vu. Il m'a rappelé la situation militaire. Il m'a dit qu'il fallait terminer une victoire presque entièrement acquise et qu'il était venu pour cela. Il m'a dit que nous devions rester fidèles aux combattants, aux populations européennes et musulmanes qui s'étaient engagées à nos côtés. Que nous devions sauver notre honneur.

Alors j'ai suivi le général Challe. Et aujourd'hui, je suis devant vous pour répondre de mes actes et de ceux des officiers du 1^{er} REP, car ils ont agi sur mes ordres.

Monsieur le président, on peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir, c'est son métier. On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de se renier, de se parjurer. Oh! je sais, Monsieur le président, il y a l'obéissance, il y a la discipline. Ce drame de la discipline militaire a été douloureusement vécu par la génération d'officiers qui

nous a précédés, par nos aînés. Nous-mêmes l'avons connu, à notre petit échelon, jadis, comme élèves officiers ou comme jeunes garçons préparant Saint-Cyr. Croyez bien que ce drame de la discipline a pesé de nouveau lourdement et douloureusement sur nos épaules, devant le destin de l'Algérie, terre ardente et courageuse, à laquelle nous sommes attachés aussi passionnément que nos provinces natales.

Monsieur le président, j'ai sacrifié vingt années de ma vie à la France. Depuis quinze ans, je suis officier de Légion. Depuis quinze ans, je me bats. Depuis quinze ans j'ai vu mourir pour la France des légionnaires, étrangers peut-être par le sang reçu, mais Français par le sang versé.

C'est en pensant à mes camarades, à mes sous-officiers, à mes légionnaires tombés au champ d'honneur, que le 21 avril, à treize heures trente, devant le général Challe, j'ai fait mon libre choix.

Terminé, Monsieur le président».

Il vient d'être élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur, la plus haute distinction de notre premier ordre national, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter, car ce n'est que la reconnaissance de ses éminents et désintéressés mérites.

Ces deux grands soldats et grands patriotes sont la cible de critiques virulentes de la part de la faction gauchiste qui s'arroge le monopole de la défense des droits de l'homme, sans doute en raison de l'efficacité dont ils ont fait preuve pour remplir la mission qui leur avait été confiée.

Pourtant, qu'est-ce qui est le plus attentatoire aux sacro-saints droits de l'homme?

Perpétuer des attentats aveugles et meurtriers sur des populations innocentes, ou, lorsque l'on est investi d'une mission de protection de ces populations, utiliser tous les moyens, fussent-ils coercitifs, pour mettre fin à ces hécatombes?

Que ceux qui ont commis des exactions gratuites par vengeance ou perversité regardent leur conscience.

Mais que la majorité d'entre nous qui ont combattu pour sauver des vies humaines menacées par ces attentats gardent la tête haute.

Assez de repentance.

Personne n'a failli.

Ce n'est pas nous qui posons des bombes à la terrasse des cafés qui tuaient ou mutilaient à vie des innocents.

Une Armée nationale est là pour protéger ses compatriotes.

Un soldat sait qu'il expose sa vie au combat pour remplir sa mission.

Il a droit au respect et à la considération de tous, et ceci est toujours valable pour nos jeunes camarades engagés en Afghanistan ou ailleurs.

Pensons aussi à eux, et en particulier à notre ami le capitaine Roland BERGER, qui après un séjour l'an dernier en Afghanistan, vient de repartir en Côte d'Ivoire.

Ils sont l'honneur de la PATRIE.

Soutenons-les, car malheureusement, les toujours mêmes complices des terroristes sont encore en embuscade pour exploiter politiquement les dégâts collatéraux inévitables que l'exécution de toute mission de guerre génère inévitablement.

J'en terminerai en remerciant les municipalités du Lavandou et de Bormes pour le soutien matériel qu'elles nous fournissent grâce à leurs subventions.

En remerciant et félicitant les responsables d'établissements scolaires qui incitent leurs élèves à participer de plus en plus nombreux aux cérémonies patriotiques.

Et vous tous ici dont la présence à ces mêmes cérémonies nous apporte la preuve que vous partagez nos idéaux.

-Continuons dans la même voie:

-Présence nombreuse aux cérémonies (avec décorations).

-Recrutement (si nous ne recrutons pas nos effectifs vont inexorablement diminuer) Nous pouvons recruter des sympathisants.

-Solidarité (signalez-nous les membres de l'amicale qui pourraient avoir besoin d'un soutien matériel ou moral)

Merci de votre attention

Il n'y a pas de question

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES
Par le secrétaire Jean-Claude LEGRAND.

Les membres du conseil d'administration ont assuré, tout au long de l'année écoulée, les permanences prévues les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois.

Nous avons enregistré et transmis à l'Office départemental des anciens combattants et Victimes de Guerre de TOULON:

- 1 demande pour l'obtention de la carte du combattant.

- 2 demandes pour l'obtention de la retraite du combattant.

Par ailleurs, nous avons aidé plusieurs d'entre vous à constituer des dossiers pour l'obtention de décorations, à savoir:

- 3 pour les Ordres nationaux.

- 6 pour la Médaille militaire, une acceptée BAUDON, comme l'a signalé notre président.

Un dossier a été établi pour les anciens des "commandos d'Afrique", en espérant qu'ils obtiennent quelque chose, pour l'instant c'est refait, en vain, chaque année. Rien depuis le 60^{ème}.

Une demande de carte du combattant cette année. Il y en a encore pourtant qui ne l'ont jamais demandé, si vous en connaissez, faites-les venir à nous.

Pour les demandes de décorations, pareil, plus de demande de carte du combattant volontaire.

En 2004 nous avons établi 28 demandes carte du combattant et 20 demandes pour la retraite du combattant. Sans commentaire, nous vieillissons....

Nous avons organisé une réunion d'information à BORMES, sur la carte et la retraite du combattant, les retours ont été peu nombreux. Faut-il en refaire une au LAVANDOU?

Notre amicale a été représentée à toutes les manifestations patriotiques avec le drapeau, aux manifestations municipales quand elle y est invitée.

Ce qui représente 51 sorties, 27 avec le drapeau dont 4 à l'extérieur.

ACTIVITES 2011

10.01: vœux de M. le maire du LAVANDOU: SALAÛN –LEGRAND – CHAPUIS – VELSCH.

13.01: Vœux de M. le maire de BORMES: SALAÛN – LEGRAND – CAP – VELSCH.

15.01: Assemblée générale à BORMES, excusé malade CIPRIANO.

16.01: Assemblée générale de l'A.V.A.C.N. à BORMES: LEGRAND.

21.01: Vœux de Mme le maire du RAYOL CANADEL-SUR-MER: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND.

26.01: Obsèques de M. Marian JOPECK à BORMES: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ, porte-drapeau CAP.

11.02: Conseil d'administration au local, absents excusés: CIPRIANO et GODFRYD.

05.03: Inauguration de l'exposition photographique Eric Bourret et Gautier DEBLONDE "déambulation photographies 3" au LAVANDOU: LEGRAND.

16.03: Obsèques de M. Robert MORIAZ au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – BLANCO, porte-drapeau: GUIRONNET.

16.03: conseil d'administration au local, absents excusés CIPRIANO – LECLERCQ. Absents: GODFRYD – SMAÏLI

25.03: obsèques de M. Alain BAYON au LAVANDOU, SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ, porte-drapeau: BLANCO.

21.04: Conseil d'administration au local, absent: SMAÏLI - absents excusés: CAP, CIPRIANO, CHAPUIS.

24.04: Journée Nationale de la déportation au RAYOL, au LAVANDOU et à BORMES: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – RACINE; porte-drapeau: CAP.

06.05: Inauguration du Quai Baptistin Pin rénové au LAVANDOU: SALAÛN – LEGRAND – CHAPUIS.

08.05: Commémoration de la victoire du 08 mai 1945, au RAYOL: VELSCH, porte-drapeau: CAP. Au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – CHAPUIS – GODFRYD – RACINE, porte-drapeau: GUIRONNET. A BORMES: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – CHAPUIS, porte-drapeau: CAP.

12.05: Obsèques de M. Georges BONNET au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ – CHAPUIS - CIPRIANO, porte-drapeau: CAP.

08.06: Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Indochine, à BORMES et au LAVANDOU: SALAÛN – LEGRAND – LECLERCQ – CHAPUIS, porte-drapeau: CAP.

15.06: Conseil d'administration au local, absent: SMAÏLI – absents excusés: CIPRIANO, CHAPUIS, GODFRYD, LECLERCQ.

18.06: Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du général DE GAULLE, à BORMES et au LAVANDOU: VELSCH - LEGRAND – CHAPUIS, porte-drapeau CAP.

20.06: réunion préparatoire au forum des associations des 24 et 25 septembre, au LAVANDOU: VELSCH.

21.06: Commémoration de la mort des quatre pompiers, il y a 21 ans, lors de l'incendie de Cabasson: SALAÛN – LEGRAND.

09.07: Hommage à Hippolyte BOUCHARD, à BORMES: SALAÛN – LEGRAND – CHAPUIS - VELSCH, porte-drapeau: CAP.

11.07: Obsèques de M. André VOITURIER à BORMES: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ, porte-drapeau BLANCO.

14.07: Commémoration de la fête nationale, au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH - CHAPUIS, porte-drapeau: BLANCO.

A BORMES: LEGRAND, porte-drapeau: CAP

Au Rayol, SALAÛN – VELSCH – LEGRAND, porte-drapeau BLANCO.

27.07: réunion de bureau au local: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ – BLANCO (journée champêtre).

- 14.08:** Assemblée générale de l'amicale des "commandos d'Afrique" à LA LONDE et inauguration d'un boulevard des "commandos d'Afrique": SALAÛN – VELSCH – LEGRAND, porte-drapeau: CAP.
- 15.08:** 67^{ème} anniversaire du débarquement en Provence des "commandos d'Afrique" et libération de la commune du LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ CHAPUIS – porte-drapeau CAP
- 16.08:** commémoration de la libération de Port Cros: SALAÛN – LECLERCQ, porte-drapeau: CAP.
- 17.08:** 67^{ème} anniversaire de la libération de BORMES: SALAÛN – VELSCH - LEGRAND - LECLERCQ – CHAPUIS – RACINE, porte-drapeau: CAP.
- 19.08:** Obsèques de M. Emile CIPRIANO au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ – CHAPUIS, porte-drapeau CAP.
- 20.08:** Dispersion des cendres de M. Emile CIPRIANO au large de la plage du Canadel, là où il a débarqué: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND, porte-drapeau: CAP
- 21.08:** 67^{ème} anniversaire de la prise des batteries allemandes de Mauvannes, à HYERES, par les "commandos d'Afrique": VELSCH - LEGRAND, porte- drapeau: GUIRONNET.
- 06.09:** Obsèques de M. Henri JACQUEMAI à CUERS: SALAÛN – LEGRAND, porte-drapeau: BLANCO.
- 06.09:** Vernissage de l'exposition Robert CHIAZZO au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – CHAPUIS.
- 07.09:** Conseil d'administration au local, absent: SMAÏLI – absent excusé: CAP.
- 24 et 25.09:** forum des associations au LAVANDOU: VELSCH – LEGRAND – CHAPUIS – BLANCO – CAP – RACINE.
- 25.09:** Journée nationale d'hommage aux membres des formations supplétives et assimilées qui ont combattu dans l'Armée Française durant la guerre d'Algérie, à BORMES: VELSCH - LEGRAND – porte-drapeau: BLANCO.
- 05.10:** Conseil d'administration au local, absents CHAPUIS, GODFREYD, LECLERCQ, SMAÏLI - absent excusé BLANCO.
- 12.10:** Inauguration de la plaque "Serge MAZZOCHI" au club de voile, remise de la médaille de la ville à Benjamin BARET, champion de France 2 011 de tir à l'arc en campagne et réunion des associations, au centre nautique de BORMES: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND.
- 01.01:** Cérémonie du "Souvenir français" au carré militaire du LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND - CHAPUIS – CAP, porte-drapeau BLANCO
- 06.11:** Cérémonie en hommage aux troupes alliées débarquées en Afrique du Nord le 08 novembre 1942 au monument aux morts: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – LECLERCQ - CHAPUIS – BLANCO, porte-drapeau CAP.
et pour commémorer l'embarquement du général GIRAUD, le 06.11.42 à bord d'un sous-marin anglais, avec l'aide du pêcheur Lavandourain Jules CREST, pour rejoindre l'Afrique du Nord, à la Fossette: SALAÛN - LEGRAND – VELSCH - CHAPUIS – BLANCO, porte-drapeau: CAP. (La Fossette annulée en raison de la météo, cérémonie au carré militaire.
- 07.11:** Réunion préparatoire au "téléthon" au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH.
- 09.11:** Commémoration de la mort du général DE GAULLE le 09.11.1970, au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH - LEGRAND – CHAPUIS – GODFRYD, porte-drapeau: CAP.
à BORMES: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND, porte-drapeau: CAP.
- 11.11:** Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, au RAYOL: VELSCH porte-drapeau: GUIRONNET
A BORMES: SALAÛN – LEGRAND – CHAPUIS – LECLERC; porte-drapeau: CAP
Au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH - LEGRAND, – CHAPUIS – LECLERC – GODFRYD; porte-drapeau: CAP.
- 12.11:** Obsèques de Georges BONACORSI dit "Jo" au LAVANDOU: VELSCH – LEGRAND – GUIRONNET - RACINE, Porte-drapeau CAP.
- 16.11:** Conseil d'administration au local: absent SMAÏLI.
- 21.11:** deuxième réunion pour le "téléthon" au LAVANDOU: SALAÛN – LEGRAND – BLANCO.
- 02.12:** Célébration, par la compagnie de gendarmerie de HYERES, de Ste Geneviève patronne de la gendarmerie à COLLOBRIERES, SALAÛN – VELSCH - LEGRAND - LECLERCQ, porte-drapeau: BLANCO.
- 03.12:** participation au "téléthon": SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – CHAPUIS – CAP – BLANCO – GUIRONNET.
- 05.12:** Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, à BORMES: SALAÛN – VELSCH - LEGRAND – LECLERCQ - CHAPUIS –. Porte-drapeau: BLANCO et au LAVANDOU: SALAÛN – VELSCH – LEGRAND – CHAPUIS, porte-drapeau: BLANCO.
- 21.12:** Conseil d'administration au local, absent SMAÏLI.

La journée champêtre avec concours de boules et de belote n'a pas attiré beaucoup de joueurs.

La tradition veut que, chaque année, après les cérémonies du 11 novembre, notre amicale organise un repas. Il s'est déroulé "Flamenco" au LAVANDOU, nous étions 70, monsieur Gil BERNARDI maire du LAVANDOU, monsieur Albert VATINET, maire de BORMES et vice-président du conseil général ainsi que le lieutenant BERTRAND commandant la brigade de gendarmerie de BORMES nous ont fait l'honneur de leur présence.

Nous serons 75 à la galette des rois après-midi.

L'amicale des A.C.V.G. du LAVANDOU - BORMES a eu le plaisir d'enregistrer en 2 011 l'adhésion de 5 nouveaux anciens combattants ou titulaires du Titre de reconnaissance de la Nation et de 3 sympathisants.

La ventilation se fait ainsi: Anciens combattants 39/45: 18 – Indochine: 07 – A.F.N. 153 – Veuves d'anciens combattants: 14 – pupilles de la nation: 4 – Missions extérieures: 2 – Pensionnés ressortissants de l'O.N.A.C: 2. (certains ont participé à 2 ou 3 conflits).

Nous espérons avoir servi au mieux les intérêts de ceux qui se sont adressés à nous pour leurs dossiers.

Souvenez-vous de notre devise :

UNIR - SERVIR - SANS SE SERVIR NI S'ASSERVIR.

Nous vous remercions.

**Il n'y a pas de question
Le compte-rendu d'activités est adopté à l'unanimité.**

Le compte-rendu financier a été présenté par le trésorier Daniel LECLERCQ.
Les comptes ont été vérifiés par messieurs CHIAZZO Robert et Claude GEHIN.
Robert CHIAZZO a donné lecture du rapport qu'ils ont établi.

**Il n'y a pas eu de question.
Le compte-rendu financier a été adopté à l'unanimité**

Monsieur Hervé LE ROY, président de la délégation du Var de «La France Mutualiste»: mutuelle de retraite des anciens combattants, a donné les dernières informations sur la bonne santé de l'organisme et les avantages à en tirer.

Le lieutenant BERTRAND Commandant la brigade de gendarmerie de BORMES s'est dit heureux d'être parmi nous et de participer aux commémorations patriotiques.

M. Albert VATINET maire de BORMES-LES-MIMOSAS et vice-président du conseil général a présenté ses vœux aux membres de l'amicale. Il sera toujours avec nous pour le «devoir de mémoire».

M. Claude MAUPEU, adjoint, représentant M. Gil BERNARDI maire du LAVANDOU adhère aux propos du président. Les relations avec l'Algérie demandent beaucoup de prudence.

La municipalité continuera à maintenir le lien avec les écoles pour la présence des enfants aux cérémonies.

Le président a remercié les intervenants.

Aucune question n'ayant été posée, il déclare close l'assemblée générale, et invite les participants au «pot de l'amitié» qui nous est offert par notre Mutuelle: la France Mutualiste.

Il a rappelé également la galette des rois organisée à 16 h cet après-midi.

Fait et clos au LAVANDOU le 15 janvier 2 012

Le président
F.SALAÜN

Le secrétaire
J.Cl. LEGRAND